

Garderie « Les enfants d'abord »

Verger 34
2400 Le Locle

Demande de modification d'horaire

Enfant

Prénom :

Nom :

Taux d'inscription actuel

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Repas	A-Midi	Matin	Repas	A-Midi	Matin	Repas	A-Midi	Matin	Repas	A-Midi	Matin	Repas	A-Midi

Nouveau taux d'inscription en vigueur dès le :

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Repas	A-Midi	Matin	Repas	A-Midi	Matin	Repas	A-Midi	Matin	Repas	A-Midi	Matin	Repas	A-Midi

Motif de la demande :

Le montant de la facture sera modifié dès la date d'entrée en vigueur du nouvel horaire.

Si le changement ne commence pas le 1^{er} jour du mois, les jours précédents depuis le début du mois seront facturés selon le taux précédant, même si l'enfant est absent ou si la garderie est fermée.

Signature de la mère (épouse/(*)conjointe) :

Signature du père (époux/(*) conjoint) :

Date :

(*) Le terme « conjoint/e » fait référence aux couples mariés et non mariés vivant sous le même toit.